

Compte-rendu du Conseil Municipal du 23 Mars 2021

Le Conseil Municipal se déroule en Visioconférence

Présents : Aude Bettinelli, Gildas Duchêne, Jean-François Ménéstrier, Bruno Petiet, Elisabeth Rabolin, Elisa Renaud, Laurence Ricq (à partir de 21h10), Sylvaine Roux-Streit, Bertrand Ruhier, Alexandre Soul, Sébastien Thibaud

Excusés : Jean-Marc Fevre, Laurence Ricq, Etienne Vuillemin

Procurations :

- Jean-Marc Fevre donne procuration à Aude Bettinelli
- Laurence Ricq donne procuration à Mr Jean-François Ménéstrier
- Etienne Vuillemin donne procuration à Bruno Petiet

Secrétaire de séance: Sébastien THIBAUD

Début de la séance : 20h36

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 23 Février 2021

Approuvé à l'unanimité (13 votes pour)

2. Bail de Chasse

La proposition vise à maintenir le bail de chasse signé pour 3 ans pour une somme de 120€/an. Celui-ci est échu depuis le 31 août 2020. Il impose, avec l'accord de l'ACCA, l'obligation d'entretenir 3 lignes de coupe par an. Le coût d'entretien serait de 450€/an pour 3 lignes dans le cas du non-maintien du bail de chasse.

La proposition est approuvée à l'unanimité (13 votes pour)

3. Matériel informatique ENIR3

La commune en relation avec les écoles a participé à l'appel à projet ENIR3 visant à co-financer du matériel informatique pour les activités pédagogiques. Une demande de 14 k€ a été obtenue avec une contribution de la mairie de 50% du financement. Il en résultera l'acquisition de

- Un Tableau Blanc Interactif (TBI) et ses périphériques associés : 2818,20€
- 3 ordinateurs pour les enseignants : 4500€
- L'installation d'une baie informatique comprenant les équipements nécessaires à la connectivité filaire et WIFI ainsi que des filtres WIFI (contrôle des contenus accessibles pour les élèves) : 6681,20€

Dans le cas du plan de relance, un second appel à projet est en cours de déploiement (Socle Numérique pour les Ecoles Élémentaires – SNEE). La commune et l'école souhaitent y répondre pour l'acquisition de 12 mini-PC supplémentaires en complément des tablettes acquises sur le projet ENIR2 en 2019. Ce projet de déploiement est prévu pour la période 2022-2023. Le dossier d'engagement doit être validé avant le 31 mars 2021. Le coût du projet est évalué à 8650€.

Les subventions s'élèvent à 70% pour un projet d'équipement et 50% pour un projet d'achat de logiciels.

La proposition est approuvée à l'unanimité (13 votes pour)

4. Convention cadre de mise à disposition du personnel par le Centre De Gestion (CDG)

Il est nécessaire de signer une convention avec le CDG afin que celui-ci assure la gestion et le recrutement des personnels mis à disposition. La durée de la convention est de 3 ans.

La proposition est approuvée à l'unanimité (13 votes pour).

21h10 : Mme Laurence Ricq rejoint la séance.

5. Convention ENEDIS pour l'occupation du domaine public

Dans le cadre de l'installation du commerce Intermarché, le raccordement électrique nécessite la mise à disposition et la mise en place d'une servitude du terrain supportant le transformateur électrique (superficie occupée : 25m²) et la servitude de passage de l'alimentation électrique sur le domaine communal. Afin d'assurer cette installation, une convention entre ENEDIS et la commune doit être signée pour valider la proposition d'occupation du domaine public du dit transformateur électrique.

La proposition est approuvée à l'unanimité (13 votes pour)

6. Questions diverses / informations diverses

6.1. Cheminements piétons Intermarché

Un cheminement piéton a été réalisé afin de relier la pharmacie au commerce Intermarché. Une deuxième phase est en cours afin de relier le cheminement de l'Intermarché à l'espace intergénérationnel.

6.2 Travaux en Forêt : dégagement de branchage

Afin de diversifier et faciliter le déploiement de fournisseurs, il est proposé de faire appel à la société EWD, entreprise nouvellement installée, pour assurer :

- le dégagement de branchages de chênes sur la parcelle 4
- l'abattage de petits pieds et branchages sur les parcelles 2 et 3.

L'abattage des grumes et le débardage seront quant à eux réalisés par l'entreprise Petite.

La proposition est validée par le conseil.

6.3 Appel à Projet Numérique Préfecture

Un appel à projet Numérique provenant de la préfecture pour les collectivités/communes a été lancé pour favoriser les modes de communication/information vers les usagers. Un co-financement de 70% est possible selon la taille des collectivités/communes. La commune souhaite répondre à cet appel pour l'acquisition d'un panneau d'information communal.

La proposition est validée et fait déjà état d'un chiffrage sur le budget communal 2020.

6.4 Organisation Scolaire

Un message de l'Inspection académique est parvenu quant à l'organisation scolaire. Celle-ci a été votée en 2018 pour une semaine à 4 jours. Elle est dérogatoire et nécessite une décision des conseils d'école et municipal pour être prolongée (prolongation d'une durée de 3 ans).

6.5. Problème fils sur poteaux à hauteur faible

Une information est donnée quant à la présence de fils pendus à hauteur d'homme dans la rue des ballottes. L'information sera transmise au syndicat très haut débit du Doubs qui a la charge du déploiement de la fibre dans le département.

Clôture de la séance : 21h51

